



# Curieux Voyageurs

## Festival de films

### 6, 7 et 8 mars 2026

## RÈGLEMENT

### « Expositions »

#### Date et lieu

La 47<sup>e</sup> édition du Festival CURIEUX VOYAGEURS, festival de films de voyageurs, se déroulera les 6, 7 et 8 mars 2026 Espace Fauriel, rue Ponchardier, à SAINT-ETIENNE.

Dans le cadre de son festival de films documentaires de voyage, Curieux Voyageurs propose chaque année plusieurs expositions en lien direct avec la thématique du voyage, qu'il s'agisse de photographies, de carnets de voyage, de peintures, ...

#### Inscriptions

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 octobre 2025 via le formulaire d'inscription « Proposer une expo », accessible au bas de la page d'accueil du site du festival [www.curieuxvoyageurs.com](http://www.curieuxvoyageurs.com).

La candidature doit comporter a minima une présentation et les visuels de l'exposition proposée, le nombre et la dimension des photos, cadres ou tout autre composante, ainsi que les coordonnées complètes de son auteur

#### Sélection

Le comité de sélection se réunira fin octobre 2025 et la sélection sera dévoilée en décembre 2025.

En cas de sélection de l'exposition, son auteur s'engage à fournir au festival l'ensemble des éléments suivants à la signature de la convention de sélection :

- un texte de présentation de l'exposition
- un texte de présentation de l'auteur
- 3 photos d'illustration

## **Participation au festival**

La présence de l'auteur de l'exposition est indispensable tout au long du festival

- **Installation** :

L'installation doit être faite le vendredi 6 mars 2026 entre 8h30 et 13h30 pour être accessible au public à l'ouverture du festival le vendredi à 13h30.

Le démontage est prévu le dimanche 8 mars à partir de 19h

- **Indemnisation** :

Une prime de 300 € TTC est versée à chaque exposition sélectionnée.

Les frais de déplacement sont remboursés sur justificatifs au tarif de 0,40 €/km dans la limite de 300 €.

Les repas sur le lieu du festival sont pris en charge par l'organisateur ainsi que, s'il y a lieu, l'hébergement (hébergement chez l'habitant ou à l'hôtel au choix de l'organisateur)

## **Acceptation du règlement**

Toute candidature déposée implique l'acceptation de tous les termes du présent règlement.